

REUNION du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) pour le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

**COMPTE RENDU DE REUNION CLIC
À Rion des Landes - MLPC
Mardi 28 Avril 2009 – 9h30**

Liste des participants

Joël GOYHENEIX : Président du CLIC – Maire de Rion des Landes

Collège « Administration »

Guy CAPUCH : Représentant Sous Préfecture de Dax
Prosper CATS : DRIRE – Responsable du GS40
Sylvain LABORDE : DRIRE Aquitaine – Inspecteur des installations classées
Marie-Françoise DURAND : DRIRE 40 – Inspectrice des installations classées
Nicole NAURY : DRIRE 40 – Assistante
Nicolas CANUT : DDEA 40
Michaëlla GION : DDEA 40
Thierry LARRIVIERE : SDIS 40 – Chef CIS
David ADISSON : Employé service prévision

Collège « Collectivités Locales »

Alain DUPAU : Maire de Boos
Armandine BEAUGIER : Maire de Villenave
Vincent LAGARESTE : Mairie de Villenave – Adjoint
Evelyne ALAUX : Représentante Maire de Lesgor
Chantal CARRERE : Représentante Maire de Morcenx
Didier PORTELLI : DGS Rion des Landes

Collège « Exploitant »

Philippe CHARTRES : MLPC – Directeur Général
Petra ECKL : MLPC – Chef de Département QHSE
Dominique BONHOMME : MLPC – Directeur d'exploitation
Xavier MARTEGOUTE : MLPC – Service HSE
Jean-Yves EHLINGER : MLPC – Service des procédés

Collège « Salariés »

Pascal VILATON : MLPC – Responsable fabrication
Jean-Louis LASSEPT : MLPC – Conducteur de lignes
Benjamin NICOLLE : MLPC – Opérateur de fabrication
Thierry GUIFFANT : DALKIA prestataire MLPC – Responsable de site
Patrick BELLARD : FORCLUM prestataire MLPC - Responsable affaires

Collège « Riverains »

Marie-Ange MORA : Gérante MORA quincaillerie
Thierry GRANEL : Gérant Sporting groupe
Georges CINGAL : SEPANSO 40 - Président

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu CLIC précédent (Président)
- Modification de l'arrêté préfectoral du 11 mai 2007 portant création du CLIC (Président)
- Rappels des principaux potentiels de dangers et phénomènes dangereux du site. (MLPC International)
- Bilan annuel : Evènements particuliers, actions réalisées et prévues pour la prévention des risques et des pollutions et leurs coûts, bilan du SGS. (MLPC International)
- Le point sur les compléments PPRT et présentation du périmètre d'étude (DRIRE Aquitaine)
- Echange sur les modalités de concertation à prévoir dans l'Arrêté Préfectoral de prescription du PPRT (DRIRE Aquitaine) Calendrier prévisionnel 2009 PPRT et CLIC (DRIRE Aquitaine)
- Questions diverses

Documents associés

Annexe 1 : Présentation des potentiels de danger et phénomènes dangereux sur le site par MLPC International

Annexe 2 : Présentation du projet PPRT et du périmètre d'étude par la DRIRE

9h30 – Début de la réunion

Le 28 Avril 2009 à 9h30, Monsieur **Joël GOYHENEIX**, Président du CLIC, ouvre la réunion du CLIC concernant la société MLPC International de Rion des Landes. Il expose l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu CLIC précédent

M. Joël GOYHENEIX :

Précisant que le premier point de l'ordre du jour appelle l'approbation du compte rendu CLIC précédent, il demande si des observations sont relevées.

M. Philippe CHARTRES :

Soulève une erreur dans le compte rendu précédent. M. Lagrave, DRH du collège exploitant, été effectivement absent cependant personne ne l'a remplacé. Mme Bellegarde est inconnue pour les responsables de MLPC.

Cette observation exprimée et prise en compte, ***le compte rendu précédent est adopté.***

Modification de l'arrêté préfectoral du 11 mai 2007 portant création du CLIC

Mme Marie-Françoise DURAND, DRIRE :

Présente la modification de l'arrêté préfectoral du CLIC. Cette modification fait suite au changement dans le collège exploitant. M Christian BELLOT, étant parti à la retraite, est remplacé par Mme Petra ECKL en temps que chef du département QHSE. Il y a aussi des modifications dans le collège salarié, notamment concernant les exploitants extérieurs.

La modification de l'arrêté est approuvée et ne fait pas objet de débat.

Rappels des principaux potentiels de dangers et phénomènes dangereux du site.

M. Xavier MARTEGOUTE, MLPC :

S'excuse de ne pas pouvoir présenter un diaporama (problème technique) pour expliquer les risques potentiels liés à l'activité de MLPC sur le site de Rion des Landes. (Présentation disponible en Annexe 1).

Aucun commentaire sur cette présentation.

Bilan annuel : Evènements particuliers, actions réalisées et prévues pour la prévention des risques et des pollutions et leurs coûts, bilan du SGS

M. Xavier MARTEGOUTE, MLPC :

Explique que la présentation effectuée reprend le bilan annuel réglementaire du système de gestion de la sécurité (SGS) sur les aspects organisation/formation, identification et évaluation des risques majeurs, maîtrise des procédés, gestion des modifications, gestion des situations d'urgence et gestion du retour d'expérience. (Compléments d'information en annexe 1).

4 points particuliers ont également été abordés : accessibilité du site de Lesgor, difficulté d'acquérir des terrains autour du site de Lesgor, problèmes liés à la ligne électrique 63 kV sur le site de Rion et augmentation du risque d'incendie compte tenu des arbres à terre sur des terrains privés autour du site de Lesgor.

En 2008, les investissements concernant la sécurité et l'environnement des sites de Lesgor et de Rion se sont élevés à un **montant total de 1203 k€**

Commentaires

M. Joël GOYHENEIX :

L'enterrement de la ligne électrique 63kV est prévu pour la fin d'année 2009. La voie d'accès de Lesgor est en discussion et devrait vite avancer. L'autorisation des propriétaires est en finalisation. Les financements sont provisionnés pour ces interventions.

M. Prosper CATS, DRIRE :

Pose la question de la sécurité sur le site lors de la tempête Klaus.

Mr. MARTEGOUTE, MLPC :

Explique que lorsque l'alerte rouge a été donnée par la préfecture et la DRIRE, il a été décidé d'arrêter l'activité de l'ensemble des installations, l'annulation de tous les travaux extérieurs et de ceux des prestataires. Il n'y a eu pas eu dégâts sur les installations du site, seulement sur des véhicules.

M. Dominique BONHOMME, MLPC :

Même le plus minime CRI (compte-rendu d'incident) est pris en compte et communiqué aux services. En 2008, il n'y a eu que 43 CRIs et ce nombre est en diminution par rapport à 2007.

Marie-Françoise DURAND, DRIRE :

Précise que la présence de CRIs signifie que le système de sécurité fonctionne. L'absence de CRI montrerait la défaillance du système de sécurité.

M. Philippe CHARTRES, MLPC :

Rappelle la situation économique de MLPC, qui ayant ses principaux marchés avec l'industrie automobile, se trouve très touché par la crise. MLPC prévoit un chiffre d'affaire diminué de 50% par rapport à l'année précédente. L'investissement sur la sécurité et l'environnement se trouve directement touché et sera fortement réduit en 2009 à environ 80 k€. MLPC continuera à apporter tout le concours possible au PPRT mais il faudra compter pour la suite sur des moyens financiers et humains limités.

Le point sur les compléments PPRT et présentation du périmètre d'étude

M. Sylvain LABORDE, DRIRE :

Présente le principe d'un PPRT, la démarche d'élaboration du PPRT, l'analyse des informations produites par MLPC et le déroulement de cette démarche sur le site de Rion des Landes. (Présentation et complément d'information en Annexe 2)

En ce qui concerne le site de MLPC, il a été identifié **73** phénomènes potentiellement dangereux dont 33 pouvant avoir des répercussions extérieures au site. Tous ces phénomènes dangereux sont considérés à cinétique rapide. Les mesures de sécurité prises par MLPC ont permis d'exclure 5 phénomènes dangereux, conformément à la circulaire du 03/10/05. Les risques engendrés par l'unité chlore, qui sont les plus importants, sont considérés comme acceptables au sens de la circulaire du 29/09/05.

Le phénomène dangereux qui détermine le périmètre d'étude du PPRT a pour centre la cheminée reliée au bâtiment de dépôtage de chlore (effet toxique) et correspond à **430m**. Même si aujourd'hui la carte des aléas n'est pas définie, on voit qu'à l'ouest de l'établissement, des cuves de liquides inflammables et de chlorure de soufre sont très proches de certaines propriétés privées les soumettant à un risque potentiel de délaissement.

A noter que le PLU actuel de la commune reprend une distance de sécurité de 450m proche de celle retenue pour le périmètre d'étude.

Commentaires

M. Petra ECKL, MLPC :

Demande si le périmètre d'étude peut être diminué si MLPC fait encore des efforts de sécurité ou installe de nouvelles barrières.

M. LABORDE, DRIRE :

Explique que le périmètre de 430m ne pourra pas être élargi suite à une modification des installations effectuées par MLPC mais pourra cependant diminuer s'il y a de nouveaux apports sécuritaires dans le cadre de l'élaboration du PPRT.

Calendrier prévisionnel 2009 PPRT et CLIC

M. Sylvain LABORDE, DRIRE :

Présente le calendrier prévisionnel du PPRT et des réunions du CLIC. (Annexe 2)

Commentaires

M. Philippe CHARTRES, MLPC :

Compte tenu du contexte économique, MLPC souhaite vivement obtenir un délai supplémentaire. Un report de 3 à 6 mois de la procédure est demandé.

M. LABORDE, DRIRE :

Signale que l'inspection des installations n'aura pas de demande supplémentaire par rapport à celle déjà effectuée avant la tenue de la première réunion de groupe projet.

Mme ECKL, MLPC :

Considère malgré tout que le calendrier est trop ambitieux, surtout pour la réunion de septembre 2009.

M. Prosper CATS, DRIRE :

Prend note de la remarque et de la proposition et conclut que des discussions internes à la DRIRE auront lieu pour décider s'il y a maintien ou modification du calendrier.

M. Joël GOYHENEIX :

Précise que le plus important est la date finale de 2010.

Echange sur les modalités de concertation à prévoir dans l'Arrêté Préfectoral de prescription du PPRT

M. Sylvain LABORDE, DRIRE :

Présente les membres des groupes de travail sur le projet (Annexe 2). Pour ce qui est de la concertation, tous les documents clés devront être disponibles en consultation à la mairie de Rion des Landes, et seront visualisables sur le site **www.risques.aquitaine.gouv.fr**

Un registre sera mis en place dans les mairies concernées afin de recueillir les observations des habitants et personnes intéressées. Les observations sont aussi possibles via email sur le site internet ci-dessus.

Une réunion publique et d'information et 2 réunions CLIC complètent cette concertation.

Questions diverses - Compléments

M. Thierry GRANDEL, gérant :

S'interroge sur l'efficacité de l'alarme lors d'un accident. Celle-ci étant testée tous les mois, les habitants n'y font plus attention.

M. MARTEGOUTE, MLPC :

Explique qu'ils sont obligés par la loi de tester cette alarme tous les mois. Il complète qu'en cas de réel situation d'alerte la durée de l'alarme (3 min) est supérieure à celle des tests et qu'il existe une liaison directe avec les services de secours, dont le SDIS 40. Ceux-ci sont prévenus en temps réel de tout accident.

M. Thierry LARRIVIERE, SDIS 40 :

Confirme les propos de M. Martegoute et renchérit en expliquant qu'un nouveau système d'alerte engendrerait beaucoup de contraintes supplémentaires dont de nouvelles réglementations.

Mme Michaëlla GION, DDEA 40 :

Pour la DDEA le point de départ est la signature de l'arrêté préfectoral de prescription. A partir de là, la DDEA intervient et notamment pour la définition des enjeux.

M. Joël GOYHENEIX :

Les interrogations vis-à-vis de la commune porte sur la communication. Il est nécessaire de réfléchir à un moyen d'information de la population sans être alarmiste.

M. Prosper CATS, DRIRE :

Rappelle le calendrier concernant la commune de Lesgor. L'examen des dangers n'a pas encore commencé mais devrait débuter à la fin de l'année 2009.

Mme Petra ECKL, MLPC :

Questionne sur la répartition des collèges et le rôle des représentants. M. Cats souhaite qu'il soit décidé aujourd'hui de la personne qui représentera les riverains.

Mme Mora, Riveraine :

Se propose pour ce rôle et **ceci est approuvé par les autres riverains et le président du CLIC.**

Conclusion

M. Prosper CATS, DRIRE :

Remercie les nombreux participants à cette réunion ainsi que MLPC pour son travail.

M. Joël GOYHENEIX, Président du CLIC :

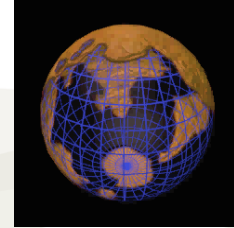
Remercie à son tour les participants et lève la séance.

11h – Clôture de la réunion

ANNEXE 1

Présentation des potentiels de danger et phénomènes dangereux sur le site par MLPC International

Comité Local d'Information et de Concertation



Mardi 28 avril 2009

Les risques liés à l'activité de MLPC



Site de Rion



Site de Lesgor

Les risques liés à l'activité de MLPC

Site de Rion des Landes

EFFET THERMIQUE par incendie

- produits inflammables ou combustibles (liquides ou solides)

Effets maximums calculés: très graves vers l'est à 31 m, vers l'ouest à 23 m
significatifs vers l'est à 50 m, vers l'ouest à 35 m

EFFET DE SURPRESSION par explosion thermique

- explosion thermique due à une combustion d'une atmosphère inflammable ou de poussières en milieu confiné

Effets maximum calculés: bris de vitres à 115 m
significatifs à 55 m

EFFET TOXIQUE par inhalation

- dégagements de fumées d'incendie ou dispersions de vapeurs toxiques

Effets maximums calculés : graves : vers l'ouest à 20 m
significatifs vers l'est à 60 m, vers l'ouest à 165 m

Les distances des effets sont déterminées à partir des sources d'émissions

Les risques liés à l'activité de MLPC

Site de Rion des Landes

EFFET TOXIQUE par inhalation

Le cas du chlore

- Wagon de chlore (28 t) confiné dans un local,
- Chlore sous forme liquide utilisé gazeux,
- PPI révisé en 2008 avec un rayon à 800 m et un rayon à 10 km

Effets maximums calculés / PPI :

très graves : à 145 m

graves : à 165 m

significatifs à 790 m

Bilan SGS – Système de Gestion de la Sécurité



Site de Rion



Site de Lesgor

Bilan SGS – Système de Gestion de la Sécurité

Faits marquants

- Organisation – Formation
 - Formation à la gestion de crise - PCex
 - Formation spécialisée (CI2, SST, ADR, MNCPC)
 - Prévention des accidents et conduite à tenir en cas de POI/PPI - PCA
- Identification et évaluation des risques majeurs
 - Révision des études ATEX et DRPE
 - Scénario complémentaire « thiourées »
- Maîtrise des procédés
 - Mise à jour de la consigne d'exploitation CI2
 - Formation et évaluation à froid des opérateurs suite à modifications d'installations
 - Mise en œuvre de la MSP
- Gestion des modifications
 - Mise en service de GMAO et PPB
 - Suivi informatisé de toute demande de modification

Bilan SGS – Système de Gestion de la Sécurité–

Faits marquants

- Gestion des situations d'urgence
 - Exercice PPI en juillet 2008
 - Mise en service du contrôle d'accès - site de Lesgor
 - TMD/ADR : Complément « gaz » pour conseiller sécurité
 - Poursuite de l'organisation administrative de la salle de gestion de crise
 - Mise en service d'une nouvelle section d'absorption du Chlore
 - Mise à jour et diffusion de la plaquette d'information aux populations / PPI
 - Formation du personnel SDIS à TRANSAID

- Gestion du retour d'expérience
 - Incidents enregistrés et suivi dans une base de donnée commune
 - Point 2008:
 - 2 plaintes voisinage (1 à Rion et 1 à Lesgor)
 - 1 incident transport sans conséquence significative
 - 43 CRIs enregistrés
 - REX Arkéma diffusé aux entreprises

Bilan SGS – Système de Gestion de la Sécurité

Faits marquants

- Contrôle du SGS
 - 2 inspections DRIRE sur les mesures de maîtrise des risques
 - Pas d'incident significatif tendant à montrer le non respect du système

- Audits
 - 6 audits système internes intégrant des exigences du SGS
 - Inspection DRIRE/SGS et DRIRE/ICPE
 - Audit AFAQ ISO 9001
 - 2 audits TMD
 - Inspection DRIRE spéciale REACH

Bilan SGS – Système de Gestion de la Sécurité

Points particuliers

- Route d'accès au site de Lesgor
- Difficultés pour acquérir du terrain avoisinant le site de Lesgor:
 - Établir un « périmètre de sécurité »
 - Réaliser un deuxième accès pour les secours
- Problèmes liés à la présence d'une ligne électrique 63 kV sur le site de Rion

Exercice 2008



Site de Rion



Site de Lesgor

Exercice 2008

- Exercice PPI sur un rayon de 800 mètres réalisé en juillet 2008
 - Mise en œuvre des dispositions internes d'organisation de gestion de crise
 - Gestion du sinistre selon méthodologie SDIS (Test: SITAC)
 - Réactivité du personnel « équipiers de première intervention »

- Investissement d'une nouvelle sirène PPI pour couvrir le périmètre d'information
- Investissement d'équipements suite à exercice et vérifications périodiques
- Mise à jour de la documentation en salle de gestion de crise
- Aménagement des salles de rassemblement
- Dossier de modification du dispositif de communication interne (150keuros)

Principaux Investissements sécurité et environnement



Site de Rion



Site de Lesgor

Principaux Investissements sécurité et environnement

- Site de Rion des Landes
 - Ensemble absorption chlore
 - Automatisation et conduite de l'atelier guanidines
 - Réparation de cuvettes de rétention
 - Mise en conformité électrique
 - Accès au dôme du wagon chlore

- Site de Lesgor:
 - Réparation de cuvettes de rétention
 - Installation et mise en service d'un groupe électrique de secours – pour mise en repli S.II

Montant total 1203 k€

- Prévisions 2009:
 - Mise en service d'une nouvelle sirène PPI (30 Keuros)
 - Investissement d'équipements d'intervention (20 Keuros)
 - Modification du dispositif d'alarme H2S (10 Keuros)
 - Études et analyses ERS et COV

ANNEXE 2

*Présentation du projet PPRT et du
périmètre d'étude par la DRIRE*




Resources, territoires et risques
Prévention des risques : Infrastructures, transports, et plus

Présent pour l'avenir

PPRT de Rion des Landes

Etablissement MLPC International

Réunion CLIC - Rion des Landes du 28 avril 2009



Resources, territoires et risques
Prévention des risques : Infrastructures, transports, et plus

Présent pour l'avenir

Sommaire

- **Démarche d'élaboration d'un PPRT**
 - Point réglementaire
 - Etapes clefs d'élaboration d'un PPRT
 - Informations fournies par les études de dangers (EDD)
 - Critères d'acceptabilité du risque
- **Application à l'établissement MLPC International de Rion des Landes**
 - Données de sortie des EDD et des compléments PPRT
 - Proposition de périmètre d'étude
 - Conclusion

Principaux textes réglementaires



- **Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003** relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages
- **Décret n° 2005-1130 du 7 septembre 2005** relatif aux plans de prévention des risques technologiques
- **Décret n°2005-82 du 1er février 2005** relatif à la création des comités locaux d'information et de concertation
- **Nombreux autres arrêtés ministériels et circulaires, accessibles sur site internet du MEEDDAT, rubrique PPRT...**

Ressources, territoires et risques
 Développement durable
 Prévention des risques : Infrastructures, transports, etc.

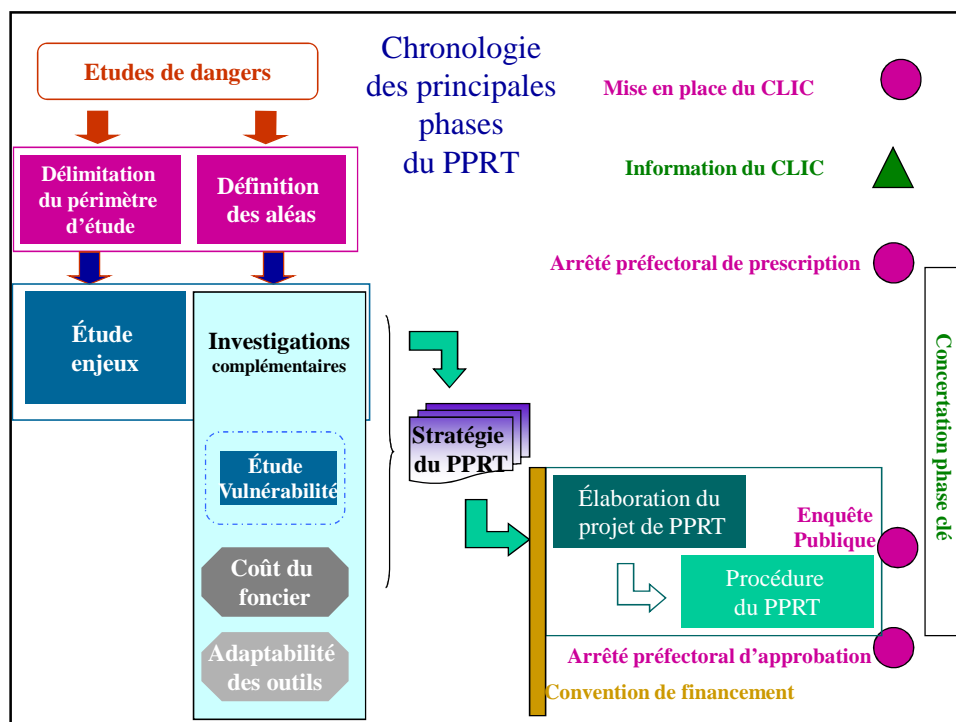
Présent
pour
l'avenir

Etapes clefs d'élaboration d'un PPRT



Ressources, territoires et risques
 Développement durable
 Prévention des risques : Infrastructures, transports, etc.

Présent
pour
l'avenir



Préalable au PPRT: La maîtrise des risques



→ Les études de dangers : démonstration par l'exploitant de la maîtrise de ses risques

- Identification et analyse des risques présentés
- Evaluation de la probabilité d'occurrence, de la cinétique et de la gravité des conséquences des accidents majeurs potentiels
- Justification des mesures de sécurité (barrières) permettant de réduire le niveau de risques pour les populations et l'environnement
- Exposé des perspectives d'amélioration en matière de prévention des accidents majeurs
- Information du personnel et du public, fourniture des éléments nécessaires à la préparation des plans d'urgence (POI, PPI) et concertation entre les acteurs locaux (maîtrise de l'urbanisation)

Critères d'acceptabilité des risques



→ **Une grille nationale d'acceptabilité des risques introduite par l'arrêté ministériel du 29/09/2005 modifiant l'arrêté du 10/05/2000, et la circulaire du 29/09/05**

■ **Trois niveaux de risques essentiels** pour déterminer les mesures de sécurité à prendre

probabilité gravité	Extrêmement peu probable E	Très improbable D	Improbable C	Probable B	Courant A
DESASTREUSE			Risque non acceptable		
CATASTROPHIQUE	Risque à réduire (sous conditions)				
IMPORTANTE					
SERIEUSE					
MODEREE	Risque acceptable				

Ressources, territoires et qualité
Prévention des risques - Développement durable
Infrastructures, transports, etc.


Présent
pour
l'avenir



Application de la démarche à l'établissement MLPC International de Rion des Landes

Ressources, territoires et qualité
Prévention des risques - Développement durable
Infrastructures, transports, etc.

Présent
pour
l'avenir




Données de sortie de l'EDD

→ 73 phénomènes dangereux potentiels identifiés pour l'ensemble de l'établissement :

- 33 phénomènes dangereux avec des conséquences potentielles à l'extérieur du site.
- 3 types d'effets possibles (toxiques, thermiques, surpressions) mais les zones de dangers les plus importantes sont engendrées par les effets toxiques.

Ressources, territoires et risques
 Développement durable
 Prévention des risques : Infrastructures, transports, et plus

Présent pour l'avenir



Données de sortie de l'EDD

→ Cinétique :

- Les phénomènes dangereux ont tous été considérés à cinétique rapide.

→ Evaluation de la probabilité des phénomènes dangereux :

- Approche semi-quantitative par barrières pour les plus importants.
- Approche qualitative pour les autres.

→ Evaluation de la gravité des phénomènes dangereux :

- Effectuée conformément à la fiche 1 de la circulaire du 28 décembre 2006.

→ Evaluation des effets des phénomènes dangereux :

- Evaluation par logiciel de modélisation.

Ressources, territoires et risques
 Développement durable
 Prévention des risques : Infrastructures, transports, et plus

Présent pour l'avenir

Exclusion de certains phénomènes dangereux pour le PPRT



- Application de la circulaire du 03 octobre 2005 - Filtre probabilité :
 - 5 phénomènes dangereux dimensionnants exclus.
 - Utilisation de deux barrières techniques pour les exclusions.
- Distinction du périmètre d'étude du PPRT et du rayon PPI (Plan Particulier d'Intervention).
 - Filtre probabilité uniquement pour le PPRT.
 - Positionnement du GT Chlore national sur le wagon de chlore en attente de dépotage.

Démonstration de la maîtrise des risques



- Risques engendrés par l'unité chlore acceptables au sens de la circulaire du 29/09/05.

probabilité / gravité	Extrêmement peu probable E	Très improbable D	Improbable C	Probable B	Courant A
DESASTREUSE	2 ph. dg.				
CATASTROPHIQUE					
IMPORTANTE	1 ph. dg.				
SERIEUSE	2 ph. dg.		4 ph. dg.		
MODEREE					

- Attente de la détermination de la gravité des autres phénomènes dangereux pour conclure sur l'acceptabilité du risque pour l'ensemble de l'établissement.

Proposition d'arrêté préfectoral de prescription du PPRT



- Cet arrêté fixe les modalités de concertation.
- Il détermine également:
 - la nature des risques pris en compte : **toxique, thermique et surpression.**
 - les services instructeurs : **DRIRE Aquitaine et DDEA des Landes, sous l'autorité du préfet des Landes.**
 - la liste des personnes et organismes associées : **Cf. projet d'AP**
 - Le périmètre d'étude

Le périmètre d'étude



- Pas d'évolution notable des installations les plus à risques.

Périmètre d'étude = **430 m** à partir de la cheminée reliée au bâtiment de dépotage de chlore (effets toxiques).

Phénomène dangereux dimensionnant :

Chlore - Perte de confinement - Vanne dégazage non fermée lors du test d'étanchéité - Emission en tête de colonne 20s sans traitement.

- Evolution par rapport au dernier CLIC et à la maîtrise de l'urbanisation actuelle (PLU).

Le périmètre d'étude



PPRT de Rion Des Landes (MLPC)
Périmètre d'étude



Sources:
Rédaction/Édition: SM - 03/04/2009 - MAPINFO V 8 - SIGALEAB V 3.0.0 - ENERS 2008

SIGALEAB

Ressources, territoires et qualité
Prévention des risques - Développement durable
Infrastructures, transports, et plus

Présent
pour
l'avenir

Calendrier prévisionnel



- 28/04/2009: réunion CLIC (démarche et projet d'AP de prescription)
- Consultation des Conseils Municipaux (1 mois)
- Juin 2009: signature de l'AP de prescription
- Juillet 2009: 1^{ère} Réunion Groupe Projet (pré-zonage réglementaire)
- Septembre 2009: 2^{ème} réunion Groupe Projet (projet de règlement)
- Octobre 2009: Réunion publique (présentation du zonage et du règlement)
- Octobre 2009: 2^{ème} réunion CLIC (présentation du projet de PPRT)
- Demande d'avis des POA (2 mois)
- Décembre 2009: Enquête publique (1 mois)
- début 2010: Approbation du PPRT

18 mois

Ressources, territoires et qualité
Prévention des risques - Développement durable
Infrastructures, transports, et plus

Présent
pour
l'avenir

Membres du groupe projet



- Groupe de travail chargé d'élaborer le PPRT :
 - DRIRE
 - DDEA
 - POA {
 - Exploitant (MLPC International)
 - Maire de Rion des Landes
 - Représentants du CLIC : président du CLIC et 1 riverain du site.

Concertation



- Mise à disposition du public des principaux documents produits aux phases clefs de la procédure: rapport et Arrêté de prescription du PPRT, cartes des aléas et enjeux, extraits (projet de zonage en particulier) du premier projet de PPRT ...
 - Dans la mairie de Rion des Landes
 - sur le site Internet www.risques.aquitaine.gouv.fr
- Recueil des observations des habitants et personnes intéressées sur un registre mis à leur disposition dans les mairies concernées ou par courrier électronique accessible par le site Internet sus-visé.
- 1 réunion publique d'information
 - Affichage de la date, l'objet et le lieu de la réunion par les maires des communes associées au moins 15 jours avant
- 2 réunions CLIC